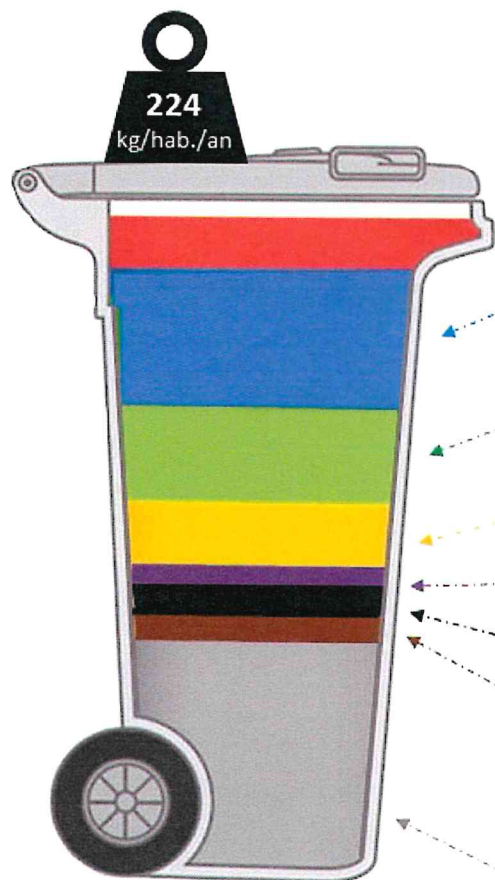


En 2021, chaque habitant du SIPOM jette en moyenne dans les Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) :



GASPILLAGE ALIMENTAIRE

14,5 kg an/hab.

TRI À LA SOURCE DES BIODECHETS – VALORISATION ORGANIQUE

54,9 kg an/hab.

DÉCHETS RECYCLABLES (consignes de tri classiques)

35,6 kg an/hab. dont 4,3 kg d'imprimés publicitaires

EXTENSION DE CONSIGNES DE TRI (emballages plastiques)

16,5 kg an/hab.

APPAREILS ÉLECTRIQUES + PILES

2,6 kg an/hab. dont 0,8 kg de piles

EMBALLAGES EN VERRE

4,9 kg an/hab.

TEXTILES, CHAUSSURES

6 kg an/hab.

DÉCHETS RÉSIDUELS

89 kg an/hab. dont 10,4 kg de couches bébé

135 kg qui ne devraient pas se trouver dans nos poubelles !

Ces déchets devraient être évacués via les filières **dédiées et moins onéreuses.**

